



# FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2024/2025



PHOTO  
D'IDENTITÉ

Groupe du gymnaste :

Jour/Créneau :

Dirigeant / entraîneur /bénévole /juge

**ADHERENT (écrire en majuscules)**

Votre enfant était-il licencié au Club entre septembre 2023 et juin 2024 **OUI / NON**

NOM.....PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ **F OU M**

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

**PARENTS OU REPRÉSENTANTS à prévenir**

NOM	NOM
Adresse	Adresse
Portable	Portable
Adresse mail (obligatoire)	Adresse mail (obligatoire)
Mail gymnaste : Tel gymnaste :	

**DROIT A L'IMAGE À compléter obligatoirement**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ Adhèrent ou représentant légal de l'enfant

(Nom prénom) \_\_\_\_\_

Autorise **OUI - NON** BEAUSÉJOUR GYM à filmer et/ou à photographier pour la publication de photos et de vidéos de moi-même ou de la personne que je représente sur les différents supports de communication (site internet, réseaux sociaux, presse...)

Fait à

Le

**Signature du responsable**

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Représentant légal de : \_\_\_\_\_

Autorise les responsables à prendre, en cas d'urgence, les dispositions jugées nécessaires lors des entraînements, stages ou compétitions (soins, intervention médicale)

Je m'engage à respecter les modalités suivantes :

- Vérifier la présence du responsable de mon enfant dans le gymnaste avant de le laisser.
- Récupérer mon enfant à l'heure précise de la fin de son cours faute de quoi le club décline toute responsabilité.
- Dégager le club de toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires.
- Reconnaître avoir lu le règlement intérieur et en avoir pris connaissance (disponible sur le site)
- Une séance d'essai gratuite ne sera possible qu'avant le dépôt de ce dossier d'inscription. Je reconnais avoir été informé(e) que le dépôt de ce dossier entraîne l'inscription définitive de l'adhérent et induit l'encaissement du montant total de l'adhésion **SANS REMBOURSEMENT POSSIBLE.**

**Signature du responsable**

## PIECES À FOURNIR POUR VALIDER L'INSCRIPTION

- Règlement COMPLET de la cotisation (La cotisation comprend la licence fédérale, l'assurance et l'adhésion au club)
- Questionnaire de santé ou certificat médical (Concernant le CM : pour les mineurs, obligatoire uniquement groupe performance et élite, pour les majeurs, obligatoire uniquement pour les nouvelles adhésions ou si CM de plus de 3 ans)
- Fiche d'inscription remplie et signée
- 1 photo d'identité

## PAIEMENT DE L'ADHESION (réservé au club)

**Montant :**

Possibilité de régler en 4 fois

MODE DE PAIEMENT	VALEURS
Espèces	
Coupons sport	
Chèque vacances	
Chèque cadeau	
Chèque bancaire A l'ordre de « Beauséjour gymnastique » Inscrire le <u>nom et prénom</u> de l'adhérent au dos du chèque	
Nom et prénom des autres membres de la famille inscrits :	Total famille (réduction famille 5%) :

**AIDE BÉNÉVOLE PONCTUELLE** lors des manifestations organisées par le club OUI / NON  
Seriez- vous intéressé(e) pour intégrer le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** du club OUI / NON

## Questionnaire de santé

### Qui est concerné ?

mineur qui demande à la FFG l'obtention ou le renouvellement de sa licence.

Le licencié

### Qui remplit le questionnaire ?

Il est préférable que le questionnaire ci-dessous soit complété par le licencié mineur s'il en est capable. Il est toutefois de la responsabilité des parents ou de la personne exerçant l'autorité parentale de s'assurer qu'il est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> ans	
<b>Depuis l'année dernière</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
<b>Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
<b>Aujourd'hui</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
<b>Questions à faire remplir par tes parents</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		

Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		
---	--	--

Attention :

- Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du représentant légal du licencié mineur.
- Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :  
⇒ Attestation ci-après à fournir à votre club – Pas de certificat médical.
- Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :  
⇒ Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention ou le renouvellement de licence.



Attestation  
(Pour les mineurs)

Je soussigné :

Nom : ..... Prénom : .....

Représentant légal de l'enfant : ..... Licence

N° ..... Club : .....

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à sa demande de licence à la FFG pour la saison...../.....

Atteste avoir répondu NON à toutes les questions.

Fait à ..... le .....

Signature



# REGLEMENT INTERIEUR

## ASSOCIATION BEAUSEJOUR GYMNASTIQUE

30 rue beauséjour  
85100 LES SABLES D'OLONNE  
beausejour.gymnastique@gmail.com

### Article 1 - RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR ET SANCTIONS

- ♦ Le présent document complète les statuts de l'Association. Il doit être approuvé par les membres du bureau et ne peut être modifié que par ceux-ci et à l'unanimité.
- ♦ Tout adhérent de l'Association peut soumettre une modification du règlement qui sera soumise pour approbation au conseil d'administration.
- ♦ L'adhérent et son représentant légal s'engagent à respecter le présent règlement.
- ♦ **Le non-respect du présent règlement peut entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de l'Association, et ce, sans remboursement** de la cotisation.

### Article 2 - LES CONDITIONS D'ADHESION

- ♦ Peut être adhérent toute personne âgée de 15mois ou plus.
- ♦ Est adhérent de l'Association toute personne à jour de sa cotisation. La totalité de la cotisation est versée à l'inscription. **La cotisation comprend :**
  - ☞ l'adhésion à l'Association Beauséjour Gymnastique
  - ☞ la licence à la Fédération Française de Gymnastique ainsi que **son assurance**
  - ☞ l'engagement aux compétitions pour les adhérents souhaitant concourir aux compétitions.
- ♦ **Les adhérents dont la cotisation est réglée et le certificat médical fourni sont les seuls admis aux entraînements.**
- ♦ Une ou deux séances d'essai sont possibles avant l'inscription. **Attention: toute séance d'essai est sous la responsabilité civile du représentant légal de l'enfant.** L'Association décline toute responsabilité en cas d'accident.

### Article 3 - COMPORTEMENT

- ♦ L'adhérent devra :
  - ☞ **Ecouter et respecter les éducateurs sportifs**
  - ☞ **Avoir un comportement correct envers les autres gymnastes**
  - ☞ **Respecter le matériel et la propreté des locaux qui lui sont mis à disposition**
- ♦ Un respect mutuel Encadrant-Adhérent-Représentant de l'adhérent, devra être de rigueur.
- ♦ **Tout acte d'agressivité verbale, violence ou incivilité de l'adhérent ou de son représentant sera sanctionné.** Une réunion extraordinaire réunissant l'éducateur sportif, des représentants du conseil d'administration du club, l'adhérent (et son représentant s'il est mineur), sera organisée afin de permettre d'établir la sanction la plus adaptée au comportement inapproprié à l'éthique sportive, pouvant aller jusqu'à **l'exclusion temporaire ou définitive de l'adhérent.**
- ♦ L'utilisation du téléphone portable pendant les cours devra s'effectuer discrètement après autorisation de l'éducateur sportif et uniquement en cas d'urgence.
- ♦ Les gymnastes s'engagent à respecter le matériel mis à leur disposition pour la pratique de la gymnastique et participent à la mise en place et au rangement du matériel. Aucune manipulation de matériel ne doit être faite sans l'accord au préalable de l'entraîneur.

- ♦ Toute dégradation commise volontairement sera facturée au représentant légal de l'enfant et sera susceptible d'être déclarée auprès des services de police locaux.



#### Article 4 - DEPLACEMENTS ET COMPETITIONS

- ♦ Les gymnastes doivent participer aux compétitions et stages auxquels ils sont inscrits. En cas d'absence à une compétition, les parents se doivent de prévenir l'entraîneur au minimum 15 jours avant la date de compétition.
- ♦ **Pour toute absence non signalée avant le délai des 15 jours, ou non justifiée par un certificat médical, l'association se réserve le droit de re-facturer les frais d'engagement et l'amende forfaitaire qui lui sera infligée par la fédération.**
- ♦ **Le calendrier des compétitions est affiché dans la salle** et communiqué à chaque gymnaste concerné. ♦ Les dates, heures et lieux des compétitions peuvent parfois être modifiés en dernière minute. Dans ce cas, ils seront communiqués aux adhérents et affichés dans la salle dans les meilleurs délais (**panneau vitré situé dans l'entrée de la grande salle sur votre gauche près des casiers**).
- ♦ Les parents doivent accompagner leur enfant sur le lieu de compétition sauf organisation spécifique mise en place par l'Association.
- ♦ Lors des déplacements (compétitions, stages...) il est de la responsabilité du conducteur de vérifier s'il est couvert par son assurance. L'Association ne serait être tenue pour responsable en cas d'accident lors d'un déplacement.
- ♦ Les frais de déplacements, restauration, hébergement sont à la charge de l'adhérent sauf pour la participation aux championnats de France.
- ♦ **L'adhérent ou son représentant peut demander qu'une déclaration de frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole lui soit signée par le trésorier.** (document mentionnant les kilomètres effectués au titre des déplacements au profit de l'association, document pouvant être annexé à sa déclaration d'impôt en tant que dons aux associations – téléchargeable sur internet)

#### Article 5 - RESPECT DES HORAIRES

- ♦ **Les adhérents ne sont admis dans les locaux que pendant les heures de cours.**
- ♦ Les parents accompagnent les enfants jusqu'à la salle de gymnastique et s'assurent de la présence de l'entraîneur qui les prend en charge pour la durée du cours.
- ♦ **Les parents récupèrent le(la) gymnaste à la fin du cours en respectant les horaires.** Notez que **L'arrivée tardive des enfants peut s'avérer dangereuse** puisqu'elle entraîne un échauffement de moins bonne qualité. Tout retard des parents pour récupérer les enfants doit être signalé à l'entraîneur en charge du groupe. **Un retard récurrent des parents pourra être sanctionné sur décision du conseil d'administration.**
- ♦ **L'association se décharge de toute responsabilité en cas de problème avec les enfants présents dans le complexe sportif en dehors de leurs heures d'entraînement sans la surveillance d'un majeur.** ♦ Pour tous les cours, **seuls les adhérents sont autorisés à accéder aux zones de pratique de la gymnastique.**
- ♦ Les parents des gymnastes sont invités à quitter la salle d'entraînement et à **patienter dans les gradins**. ♦ Les parents des enfants en section « Baby-gym » peuvent être sollicités pour participer aux cours. Ils en seront informés par la personne responsable du groupe.
- ♦ Les gymnastes sont invités à utiliser **les vestiaires sous les gradins** pour se changer puis à poser leurs effets personnels dans les casiers à l'entrée de la grande salle de Gymnastique. ♦ En cas d'absence de l'enfant au cours, ceux-ci s'engagent à avertir l'entraîneur.

## Article 6 - LES COURS

- ♦ Les cours débutent en septembre et se terminent en juin. Ils ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires, sauf indications données par les entraîneurs responsables de groupe.
- ♦ Les horaires sont définis et communiqués en début de saison. Ils sont affichés dans la salle et peuvent être modifiés temporairement ou définitivement en cours d'année ou en cas de nécessité majeure.
- ♦ En période de compétitions, de vacances ou de manifestations sportives, les horaires pourront être aménagés.
- ♦ Les entraîneurs transmettront les informations aux parents concernés.



## Article 7 - ACCIDENT

- ♦ En cas d'accident, l'entraîneur du cours est tenu de prévenir les personnes concernées dans l'ordre suivant :
  - ☞ SAMU / Pompiers
  - ☞ les parents
  - ☞ le (la) Président de l'Association ou un membre du bureau
- ♦ Aucune manipulation n'est effectuée par l'entraîneur.
- ♦ En cas d'accident, les parents doivent remplir le formulaire de déclaration d'accident (à retirer auprès de l'entraîneur) et **à le renvoyer dans les 3 jours suivants l'accident accompagné d'un certificat médical.**

## Article 8 - LES TENUES

- ♦ L'adhérent est tenu de venir en cours avec une tenue adéquate pour la pratique de la gymnastique (tenue de sport et cheveux attachés).
- ♦ Les enfants inscrits en compétition doivent porter la tenue club pour toute compétition par équipe.

## Article 9 - OBJETS DE VALEUR

- ♦ Il est recommandé aux adhérents de n'amener aucun objet de valeur à la salle ou de les laisser dans les vestiaires. **L'Association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pendant les heures d'entraînement.** Aucune police d'assurance ne couvre l'Association et ses adhérents contre le vol.

## Article 10 - PUBLICITE et PROPAGANDE

- ♦ Toute publicité et/ou propagande politique, religieuse, raciale, commerciale sont rigoureusement interdites pendant les cours. Seule la publicité des sponsors de l'Association est autorisée.
- ♦ Toute vente d'objets ne pourra se faire que sur une base exceptionnelle et qu'avec l'autorisation formelle du Conseil d'Administration.

### ASSOCIATION BEAUSEJOUR GYMNASTIQUE

30 rue beauséjour

85100 LES SABLES D'OLONNE

beausejour.gymnastique@gmail.com